

<https://gec.venissieux.org/Quartiers-2030>



Quartiers 2030

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 2 juillet 2024

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Rappelons que les politiques de la ville n'ont pas vocation à se substituer aux services publics de droit commun. Les grands services publics doivent assurer une présence physique dans tous les quartiers. A l'heure du tout numérique, cette présence humaine est une nécessité. Par nature, les politiques de la ville viennent en complément de ce droit commun. Plus il sera renforcé dans l'éducation, la sécurité, la santé, l'accès à des logements dignes, plus le déploiement des politiques de la ville sera efficace.

Après les émeutes de l'été dernier, les politiques de la ville ont fait l'objet de vives critiques provenant de la droite et des apôtres du libéralisme. Leur idéologie revient à dire : « laissons les quartiers populaires se débrouiller entre eux, à la lointaine périphérie des centres villes et des priorités nationales ». Je m'oppose frontalement à cette lecture qui méprise le travail accompli sur le terrain ainsi que les habitants qui y vivent. Le pacte républicain, le nôtre, c'est la solidarité nationale et la continuité territoriale.

J'aimerais savoir ce que proposent ceux qui s'insurgent contre les politiques de la ville, pas grand-chose à mon avis. Que savent-ils de la réalité du terrain et de la précarité sociale des familles, des salariés qui ne s'en sortent pas malgré leur emploi ? Les quartiers populaires encaissent les crises plus durement qu'ailleurs. Les maires des villes populaires ne cessent d'alerter les pouvoirs publics face à une pauvreté qui gagne du terrain, face à des fractures territoriales de plus en plus marquées.

A ce jour, la géographie prioritaire couvre plus de 40% de la population vénissienne. Trois nouveaux quartiers sont concernés, Les Marronniers, La Borelle et Monery, traduisant l'augmentation des difficultés sociales. Nous savons la tâche immense. Nos actions 2024-2030 pour les quartiers en politique de la ville, se structurent autour de trois priorités : conjuguer écologie et justice sociale ; favoriser l'émancipation des jeunes et de tous les habitants ; renforcer la participation effective des habitants dans leur quartier. L'égalité femmes-hommes, la prise en compte des personnes âgées, l'accès aux soins et la réappropriation de l'espace public par les habitants sont également priorités.

Vénissieux possède une solide expérience dans le développement des politiques de la ville. Il faut partir du terrain, du quotidien des Vénissiens, des difficultés rencontrées pour apporter des solutions en prise avec la réalité et l'urgence sociale. A travers la nouvelle convention locale d'application du contrat de ville - engagements Quartier 2030, notre ville et ses partenaires montrent que les discriminations territoriales ne sont pas une fatalité, mais un combat politique d'ampleur que nous poursuivrons sans relâche.

[Pour lire l'intervention complète](#)